

# MISE AU JOUR D'ENJEUX ÉTHIQUES DE LA PROFESSION ENSEIGNANTE AU COLLÉGIAL



CHRISTIANE GOHIER  
Professeure  
Université du Québec à  
Montréal

Depuis quelques années, l'institution collégiale fait face à de nombreux changements. L'un d'eux concerne le renouvellement du corps enseignant rendu nécessaire par les départs à la retraite de professeurs embauchés dans les années qui ont suivi la création du réseau collégial. Ce changement explique que, en bien des endroits, on travaille sur l'insertion professionnelle et sur les mesures à mettre en place pour la favoriser. Mais, plus profondément encore, le sens de la vie professionnelle des professeurs de cégep se doit d'être examiné de manière à pouvoir clarifier le travail attendu, les pratiques de formation permettant de remplir les mandats éducatifs qui conduisent aux diplômes décernés et certaines balises nécessaires à l'exercice professionnel.

Au-delà ou en deçà des particularités reliées aux disciplines enseignées et aux différents programmes, une constante se trouve au cœur de la pratique de l'enseignant : la dimension relationnelle. Cette pratique suppose en effet des relations avec autrui : les élèves, les collègues, la direction, à tout le moins. Lorsqu'on est en relation avec l'autre, des questionnements d'ordre éthique peuvent survenir. Par exemple, un professeur peut se rappeler avoir, à un certain moment, hésité par rapport à la conduite à adopter dans une situation qui lui est apparue quelque peu délicate, où ses manières d'agir habituelles ne lui ont pas semblé adéquates pour guider sa conduite dans les circonstances avec la ou les personnes concernées. Soudain,

ce qui allait de soi ne fait plus l'affaire. Un conflit de valeurs, c'est-à-dire un conflit entre la poursuite de deux biens, a pris naissance dans son esprit. Comment est-il arrivé à le résoudre pour décider de l'action à prendre dans la situation professionnelle qui ne pouvait se résoudre par elle-même ? Cette situation est, pour nous, un indicateur d'un enjeu éthique auquel d'autres professeurs pourraient eux aussi être confrontés dans l'exercice de leurs fonctions.

Dans cet article, nous mettons en relief que la pratique enseignante peut comporter de tels enjeux éthiques et nous faisons état de ceux qui sont dégagés par la littérature. Puis, dans le cadre de notre recherche, nous présentons succinctement notre façon d'aller directement sur le terrain recueillir les points de vue des professeurs de collège sur ce qu'ils perçoivent comme des enjeux éthiques dans le cadre de leur travail.

## ► L'ÉMERGENCE DE L'INTÉRÊT POUR L'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE ENSEIGNANTE

Alors qu'anciennement on parlait de morale professionnelle reliée à l'exercice d'une profession, de plus en plus aujourd'hui, on évoque l'idée d'éthique professionnelle. Cette idée n'est pas nouvelle puisque, de tout temps, on a voulu donner des balises pour encadrer la pratique professionnelle. On peut penser, par exemple, au serment d'Hippocrate qui a fourni aux temps anciens, et qui continue de fournir encore aujourd'hui, les bases de l'autorégulation de la profession médicale. Plus près de nous, dès 1990, le Conseil supérieur de l'éducation a mis de l'avant que l'école, du primaire à l'université, devrait développer la compétence éthique des élèves. Il a défini cette dernière comme une aptitude à la recherche et au dialogue, à la critique et à la créativité, à l'autonomie et à l'engagement. Le fait que les professeurs doivent participer au développement d'une telle compétence éthique chez les élèves suppose qu'ils la possèdent. Depuis ce rapport cependant, le discours sur l'éthique professionnelle du personnel enseignant s'est surtout concentré sur la professionnalisation de l'intervention enseignante et sur la façon d'assumer les responsabilités professionnelles qui lui sont inhérentes.

L'une des façons de consolider l'éthique professionnelle est de le faire à partir de l'identité professionnelle. Ainsi, dans le cadre des débats entourant la réforme des programmes d'études au Québec et le renouveau de la profession enseignante, la question de l'identité professionnelle enseignante a été posée. Gohier, Anadón, Bouchard, Charbonneau et Chevrier (2001) l'ont définie de la manière suivante. L'identité professionnelle est une identité à la fois personnelle et sociale, formée des représentations que chaque enseignant a de lui comme personne et de celles qu'il a des enseignants et de la profession enseignante. Ces représentations portent sur son rapport à son travail, en tant que professionnel de l'éducation/apprentissage, à ses responsabilités, aux apprenants et aux collègues ainsi qu'au corps enseignant et aux autres acteurs impliqués dans l'école comme institution sociale.



**FRANCE JUTRAS**  
Professeure  
Université de Sherbrooke



**LUC DESAUTELS**  
Professeur de philosophie  
Cégep régional de  
Lanaudière à L'Assomption



La question de la responsabilité, particulièrement en regard des élèves et des collègues, appelle celles de l'éthique et de la déontologie professionnelles puisque la dimension relationnelle est au cœur de l'interaction éducative. Cette question de l'éthique, de ses rapports aux professions, et particulièrement à la profession enseignante, fait l'objet de débats où d'aucuns optent pour la dimension plus prescriptive de la déontologie professionnelle, alors que d'autres appuient leur réflexion sur la dimension plus réflexive de l'éthique ou sur un amalgame des deux dimensions. Les arguments invoqués en faveur d'une dimension prescriptive se rapportent, dans bien des cas, aux modalités prévues par la loi-cadre dont s'est doté le Québec dans les années 70, le *Code des professions* (2006), où chaque ordre professionnel doit assurer la protection du public par l'autorégulation de ses membres. Ainsi, chaque profession reconnue au sens de la loi doit développer son code de déontologie qui énonce les balises des comportements acceptables et identifie les comportements inacceptables de la part du professionnel dans l'exercice de ses fonctions, de même que les sanctions prévues en cas de manquements à l'éthique ou de fautes professionnelles. Les tenants d'une dimension plus réflexive de l'éthique mettent de l'avant qu'au-delà des règles et des principes qui guident l'agir professionnel, on doit traiter des valeurs et des finalités reliées à la mission sociale de la profession et actualisées par l'intervention professionnelle.

Jusqu'à présent, plusieurs travaux sur l'éthique enseignante ont traité de la question sous un angle théorique et réflexif. Il est maintenant nécessaire de faire appel aux acteurs de la profession enseignante, au regard de ce qu'ils considèrent être les enjeux éthiques majeurs dans leur profession. Cela est tout à fait cohérent avec l'approche de l'éthique appliquée, entendue non seulement comme éthique sectorielle, mais aussi comme démarche principalement inductive et interactive qui réserve le rôle premier aux acteurs (Parizeau, 1994; Desautels, 2005), cette approche commandant qu'ils soient partie prenante de la détermination des enjeux éthiques de leur profession. La seule étude empirique portant sur ce thème est celle où Jutras, Joly, Legault et Desautels (2005) ont mis en évidence les représentations qu'ont les enseignants du primaire et du secondaire de leur pratique éducative comme acte professionnel. Il reste encore beaucoup à faire pour dégager les enjeux éthiques tels qu'ils sont perçus par les acteurs concernés.

## ► L'ÉTHIQUE ENSEIGNANTE AU COLLÉGIAL

Le constat du manque de données issues des acteurs de la profession enseignante en regard des enjeux éthiques vaut notamment pour les 10 362 professeurs, permanents ou à temps complet, œuvrant à l'enseignement collégial régulier – 9 789 au secteur public et 573 au secteur privé (MELS, 2004) –, concernés de façon spécifique par la dimension éthique de l'intervention éducative. En effet, la spécificité de l'ordre collégial est d'assurer une formation fondamentale, tant sur le plan des contenus que sur celui des processus d'apprentissage, et une formation générale, au-delà des spécificités et de la diversité des programmes. À ce mandat, dévolu à l'ordre collégial depuis sa création, s'est ajouté, depuis 1993, celui de former à l'acquisition

de compétences (Gohier, 1990; Gohier et Laurin, 2001). Compte tenu de ce mandat, qui inclut la sensibilisation de l'étudiant aux questions éthiques, d'une part, et compte tenu, d'autre part, des caractéristiques de la population étudiante à l'enseignement régulier, composée surtout de personnes qui se situent entre la fin de la période de l'adolescence et le début de l'âge adulte (17-19 ans), la dimension éthique de l'interaction éducative revêt une importance – qu'elle a par ailleurs dans les autres ordres d'enseignement – particulière au regard de la formation de la personne et du citoyen. Or, le développement de la compétence éthique de l'étudiant n'est pas uniquement le fruit de la formation dispensée dans les cours, elle se construit également à travers la relation établie avec les enseignants et le modèle implicite de relation à l'autre, et plus largement de rapport à l'éthique, qu'ils véhiculent (Giroux, 1997; Sylvain, 2001).

*Il est maintenant nécessaire de faire appel aux acteurs de la profession enseignante, au regard de ce qu'ils considèrent être les enjeux éthiques majeurs dans leur profession.*

En ce sens, le Conseil supérieur de l'éducation (1990, 1991, 2004) énonce l'importance de développer une compétence éthique chez les enseignants en affirmant qu'il s'agit là d'un des principaux traits qui donnent à l'acte d'enseigner son caractère professionnel. C'est une approche aussi soutenue par le ministère de l'Éducation, qui identifie, dans son document d'orientation sur la formation initiale et continue des maîtres (2001), la compétence éthique comme l'une des 12 compétences à développer, soit « agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions ».



Cette importance est aussi reconnue par des auteurs qui se sont penchés sur les rapports entre l'éthique et la profession enseignante, en soulignant son caractère moral, tels Goodlad, Soder et Sirotnik (1990) ou Hare (1993), en insistant sur l'importance, pour l'enseignant, de posséder des vertus professionnelles et, dans tous les cas, en affirmant la nécessité de prendre en compte cette dimension de l'intervention éducative dans la formation des maîtres (Gohier, 2005b; Lessard, 1999; Macmillan, 1993; Strike et Ternasky, 1993). Au Québec, le Comité d'orientation de la formation du personnel enseignant a publié récemment un avis (COFPE, 2004) soulignant l'importance de développer un cadre de référence éthique pour le corps enseignant et d'orienter la formation, en optant pour une éthique de la discussion, sur le développement d'un esprit de collégialité. À cet égard, la tâche n'est pas facile car on reconnaît comme un fait avéré l'isolement vécu par les professeurs, tous ordres d'enseignement confondus, quand il s'agit de partager les difficultés vécues dans l'exercice de leur fonction, que ces difficultés soient d'ordre pédagogique ou relationnel ou d'ordre éthique (Abraham, 1993; Louvet et Baillauquès, 1992). Cela est vrai *a fortiori* pour le corps professoral de l'ordre collégial, les professeurs étant formés dans leurs disciplines respectives avec une formation rudimentaire sur la pratique enseignante.

## ► L'ÉTHIQUE : L'ÉTAT ACTUEL DES CONNAISSANCES ET LES ENJEUX

Plusieurs auteurs mettent l'accent sur la nécessité de prendre en compte la dimension éthique de l'acte éducatif pour les professionnels de l'enseignement. Les conceptions de l'éthique sont cependant très diversifiées et la parenté de celle-ci avec la morale, toutes deux se rapportant étymologiquement aux

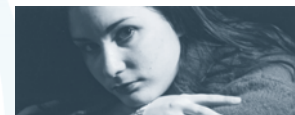
termes *ethos* ou *mores*, renvoient à plus de deux millénaires de réflexion dans la pensée philosophique occidentale. On parle, dans les deux cas, de mœurs, de comportement, de rapport à l'autre. Par ailleurs, en un consensus assez partagé, la morale est considérée comme plus prescriptive, socialement normée, et l'éthique, plus réflexive, par une appropriation et une mise à distance par l'individu de la morale prescrite, en fonction de ses valeurs et de son expérience (Gohier, 2005a).

Pour nous, comme il s'agit de mettre au jour les enjeux perçus par les professeurs, selon leur vécu, dans l'exercice de leur profession, le concept d'éthique est retenu car il laisse la place à l'expérience individuelle et à la réflexivité. Pour rester dans un registre contemporain, nous retenons la définition de l'éthique proposée par Ricœur, l'un des chefs de file de la réflexion dans ce domaine. Ricœur (1991), se réclamant de l'héritage aristotélicien, définit l'éthique comme une visée, celle « de la vie bonne, avec et pour les autres, dans des institutions justes » (p. 257). Cette définition peut être complétée par celle de Beaudoin s'inspirant d'Auroux (1990, cité dans Baudouin, 1994, p. 20) comme « l'étude théorique des principes qui guident l'action humaine dans les contextes où le choix est possible ». Dans un cas, on s'interroge sur le comportement à adopter et les actions à poser pour atteindre à l'idéal de la vie bonne; dans l'autre, on examine les principes qui guident l'action dans un questionnement où les recommandations pour l'action sont déduites de principes éthiques. Dans tous les cas, il s'agit d'une activité réflexive en regard de son comportement envers l'autre.

*[...] comme il s'agit de mettre au jour les enjeux perçus par les professeurs, selon leur vécu, dans l'exercice de leur profession, le concept d'éthique est retenu car il laisse la place à l'expérience individuelle et à la réflexivité*

C'est à propos de cet exercice de réflexion sur le comportement envers l'autre, avec pour visée « la vie bonne avec et pour les autres dans des institutions justes », qu'il est pertinent de se demander quels sont les enjeux éthiques apparaissant dans l'exercice de la profession enseignante. On entend ici par « enjeux éthiques » les moments dans l'exercice de la profession où sont pris en compte des considérations d'ordre éthique qui entraînent des questionnements, voire des dilemmes dans l'orientation de la conduite envers l'autre. Ces enjeux peuvent être perçus à travers le prisme de prescriptions déontologiques intériorisées ou à travers le filtre du regard et de l'échelle de valeurs personnelles.

Pour le professeur, l'autre peut par ailleurs revêtir plusieurs figures, celle de l'étudiant, au premier chef, mais aussi celle du collègue, de la direction de l'établissement ou du parent, en accord avec la définition de l'identité professionnelle de l'enseignant énoncée précédemment. C'est pourquoi on parle ici des enjeux éthiques de la profession enseignante au collégial et non pas strictement des enjeux éthiques reliés à l'enseignement. Le tableau de la page suivante permet d'identifier quelques enjeux éthiques qui émanent de la réflexion de plusieurs auteurs déjà mentionnés, entre autres Giroux, Goodlad et autres, Strike et Ternaski, Hare, ainsi que des travaux de Desaulniers, Juras et Legault (2005), de réflexions sur la constitution d'un code d'éthique, comme celles de Jeffrey et Gauthier (2002) et de réflexions sur la formation des maîtres en éthique (Gohier, 2005b). Les recommandations du Conseil supérieur de



l'éducation (1990, 1991, 2004), celles du ministère de l'Éducation (2001) ainsi que celles du Comité d'orientation de la formation du personnel enseignant (2004) ont également été une source d'inspiration.

### ENJEUX ÉTHIQUES DANS LE RAPPORT À L'ENSEIGNEMENT

- Se maintenir à jour sur le plan des savoirs disciplinaires et pédagogiques.
- Effectuer un choix des savoirs en fonction de leur pertinence et de leur actualité.
- Avoir une attitude non doctrinaire.
- Choisir des modes d'évaluation pertinents et adéquats au regard des compétences visées et du niveau des étudiants.
- Effectuer des choix pédagogiques en fonction de finalités éducatives clairement identifiées.
- Clarifier sa propre grille de valeurs.
- Posséder des vertus professionnelles comme le jugement, l'humilité (de reconnaître les limites de son savoir), le courage (d'aller à l'encontre d'idées reçues), l'impartialité, l'ouverture d'esprit, l'empathie, l'enthousiasme et l'imagination, l'authenticité.

### ENJEUX ÉTHIQUES DANS LE RAPPORT AUX AUTRES

- Enjeux éthiques dans le rapport aux étudiants :** respect de la personne, de ses droits, attitude non discriminante, devoir de confidentialité, responsabilité, équité.
- Enjeux éthiques dans le rapport aux collègues et administrateurs scolaires :** respect, collégialité, convivialité, esprit de collaboration, responsabilité.

Les notions de rapport à l'enseignement et de rapport aux autres sont bien sûr interreliées et ne sont pas aussi distinctes dans la pratique. Elles sont par ailleurs suggérées à titre d'exemples. Selon les éléments qui sont identifiés comme dominants, on peut aussi tenter de circonscrire la conception éthique sous-jacente, utilitariste ou personnaliste, par exemple, réflexive ou encore éthique de la discussion ou de la responsabilité. Ce ne sont là que quelques suggestions et l'entreprise de classification est sans doute difficile.

Toutefois, ce qui nous importe, c'est avant tout de mettre au jour les enjeux éthiques tels qu'ils sont identifiés par les acteurs de la profession dans une démarche inductive, comme il a précédemment été mentionné, qui rejoint les préoccupations de l'éthique appliquée dans le monde professionnel (Legault, 1997; Desautels, 2003).

*Les notions de rapport à l'enseignement et de rapport aux autres sont bien sûr interreliées et ne sont pas aussi distinctes dans la pratique.*

### LA RECHERCHE EMPIRIQUE AMORCÉE

Toutes ces considérations sur la question de l'éthique et de la profession enseignante, particulièrement à l'ordre collégial, et sur le manque de documentation quant aux représentations que les professeurs ont des dimensions éthiques de leur profession nous ont conduits à entreprendre une recherche sur les enjeux éthiques identifiés par les professeurs du collégial en lien avec leur activité professionnelle.

Dans cette recherche sur le terrain, deux méthodes de collecte de données seront utilisées en complémentarité : la méthode du *focus group* et celle de l'enquête par sondage.

#### LE FOCUS GROUP

La méthode du *focus group* (Krueger et Casey, 2000) ou groupe de discussion ciblée sera utilisée, dans un premier temps, pour mettre au jour les enjeux éthiques tels qu'ils sont perçus et vécus par les professeurs. Elle permet de réunir entre six et douze enseignants dans un contexte de discussion qui est animée et thématiquement orientée par un animateur/chercheur. Dans ce contexte, la discussion est ouverte et elle permet la formulation ou l'énoncé d'un large spectre d'enjeux. Cette formulation ne se fait cependant pas en vase clos, mais plutôt dans le contexte d'une discussion suscitant l'échange et la réflexion avec des pairs.

Ces données sont recueillies sur un échantillon restreint de la population enseignante au collégial au cours de l'année scolaire 2006-2007. Par la suite, elles seront compilées et intégrées pour formuler les items d'un questionnaire qui s'adressera à un échantillon encore plus large du corps professoral.

#### L'ENQUÊTE PAR SONDAGE

L'enquête par sondage peut rejoindre un grand nombre de répondants. Le questionnaire, élaboré sous forme de questions fermées, avec des échelles de réponses et des choix de réponses ainsi que des questions ouvertes, sera l'outil de cueillette de données. Il sera soumis durant l'année scolaire 2007-2008. L'analyse des réponses pourra permettre de déterminer si les enjeux mis au jour par les groupes de discussion sont perçus également par un nombre statistiquement significatif de professeurs (*American Association for Public Opinion Research*, 1998).



## CONCLUSION

La réalisation de cette recherche contribuera à l'avancement des connaissances sur les enjeux éthiques de la profession enseignante tels qu'ils sont identifiés par les professeurs du collégial.

La mise au jour de ces enjeux pourra permettre d'élaborer un référentiel thématique de ces enjeux pouvant servir de cadre de référence théorique ou pratique, par exemple, pour mener des recherches similaires dans les autres ordres d'enseignement ou, encore, pour élaborer du matériel servant à la formation continue formelle et informelle du personnel enseignant du collégial.

*La réalisation de cette recherche contribuera à l'avancement des connaissances sur les enjeux éthiques de la profession enseignante tels qu'ils sont identifiés par les professeurs du collégial.*

La compétence éthique étant l'une des dimensions de l'identité professionnelle de l'enseignant, la connaissance des enjeux éthiques pourra contribuer à enrichir la compréhension et la définition de cette identité. Nous pensons que la prise en compte dans les établissements de l'ordre collégial de ce référentiel pour établir des aires de discussion entre les professeurs contribuera à la fois à développer leur compétence éthique et l'esprit de collégialité qui caractérisent une identité professionnelle forte.

Nous misons sur l'idée que la dimension éthique est une partie constituante de l'identité professionnelle des enseignants et que la parole doit leur être donnée afin de comprendre cette réalité au-delà des réflexions intéressantes déjà faites

sur le sujet. De leurs discussions et de leurs réponses au questionnaire émergeront à la fois un portrait et un projet dynamisant : participerez-vous à cette enquête si le sort vous inclut dans l'échantillon? ◆

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABRAHAM, A., « Les enseignants dans la perspective du soi professionnel », *Psychiatrie, recherche et intervention en santé mentale de l'enfant*, vol. 3, n° 3, 1993, p. 352-364.

AMERICAN ASSOCIATION FOR PUBLIC OPINION RESEARCH, *Best Practices for Survey and Public Opinion Research Survey Practices AAPOR Condems*, Ann Harbour, AAPOR, 1998.

BAUDOIN, J. M., « La réflexion éthique contemporaine », *Éducation permanente*, n° 121, 1994, p. 13-52.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, *Développer une compétence éthique pour aujourd'hui. Rapport annuel 1989-1990 sur l'état et les besoins de l'éducation*, Québec, Les Publications du Québec, 1990.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, *La profession enseignante : vers un renouvellement du contrat social. Rapport annuel 1990-1991 sur l'état et les besoins de l'éducation*, Québec, Les Publications du Québec, 1991.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, *Un nouveau souffle pour la profession enseignante*, Avis au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec, Les Publications du Québec, 2004.

COMITÉ D'ORIENTATION DE LA FORMATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT (COFPE), *Pour une éthique partagée dans la profession enseignante*, Québec, Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2004.

DESAULNIERS, M. P., F. JUTRAS et G. A. LEGAULT, « Les enjeux de la compétence éthique dans la formation des enseignants », dans C. Gohier et D. Jeffrey (dir.), *Enseigner et former à l'éthique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005.

DESAUTELS, L., *Une approche d'éthique appliquée dans les cours de philosophie éthique au collégial : présence et incidence sur l'intérêt et la réussite des élèves*, Thèse présentée à la faculté des études supérieures de l'Université Laval comme exigence partielle du programme de doctorat en philosophie offert à l'Université de Sherbrooke en vertu d'un protocole d'entente avec l'Université Laval pour l'obtention du grade de *Philosophiæ doctor*, 2005.

DESAUTELS, L., « La relation maître-élève en question : enseigner la philosophie éthique dans un nouvel esprit d'éthique appliquée comme doit s'enseigner le "nouvel esprit scientifique" selon Bachelard », *Ethica*, vol. 15, n° 2, 2003, p. 11-25.

GIROUX, A., « Le modèle éthique : soi-même devenant autre », dans M. P. Desaulniers, F. Jutras et al. (dir.), *Les défis éthiques en éducation*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1997, p. 171-186.

GOHIER, C. (dir.), *La formation fondamentale*, Montréal, Les Éditions Logiques, 1990.

GOHIER, C., « La formation des maîtres et l'orientation de la conduite humaine, un art entre éthique et déontologie », dans C. Gohier et D. Jeffrey (dir.), *Enseigner et former à l'éthique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2005a, p. 41-60.

GOHIER, C., « L'identité professionnelle de l'enseignant : rapports à l'éthique et au politique », dans *Actes du 25<sup>e</sup> colloque annuel de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC)*, 2005b.

GOHIER, C., M. ANADÓN, Y. BOUCHARD, B. CHARBONNEAU et J. CHEVRIER, « La construction identitaire de l'enseignant sur le plan professionnel : un processus dynamique et interactif », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. XXVII, n° 1, 2001, p. 3-32.

GOHIER, C. et S. LAURIN (dir.), *Entre culture, compétence et contenu : la formation fondamentale, un espace à redéfinir*, Montréal, Les Éditions Logiques, 2001.

GOODLAD, J., R. SODER et K. SIROTNIK, *The Moral Dimension of Teaching*, San Francisco, Josey-Bass, 1990.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Code des professions*, L. R. Q., c. C-26, 2006.



HARE, W., *What Makes a Good Teacher*, London, Ontario, The Althouse Press, 1993.

JEFFREY, D. et C. GAUTHIER, *Code de déontologie pour la profession enseignante*, Pistes de réflexion soumises au Comité d'orientation de la formation du personnel enseignant (COFPE), Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2002, 13 p.

JUTRAS, F., J. JOLY, G. A. LEGAULT et M.-P. DESAULNIERS, «L'intervention professionnelle en enseignement: les conceptions de la profession chez le personnel enseignant du primaire et du secondaire», *Revue des sciences de l'éducation*, vol. XXXI, n° 3, 2005, p. 563-583.

KRUEGER, R. A., et M. A. CASEY, *Focus Groups. A practical guide for applied research*, Thousand Oaks, Sage, 2000.

LEGAULT, G. A., (dir.), *Enjeux de l'éthique professionnelle. Tome II. L'expérience québécoise*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1997.

LESSARD, C., «La professionnalisation de l'enseignement: un projet à construire ensemble dès maintenant», dans M. Tardif et C. Gauthier (dir.), *Pour ou contre un ordre professionnel des enseignants et des enseignantes au Québec?*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1999, p. 99-112.

LOUVET, A. et A. BAILLAUQUÈS, *La prise de fonction des instituteurs*, Paris, Institut national de recherche pédagogique, Coll. «Politiques, pratiques et acteurs de l'éducation», 1992.

MACMILLAN, C. J. B., «Ethics and Teacher Professionalization», dans K. A. Strike, P. L. TERNASKY (dir.), *Ethics for Professionals in Education. Perspectives for Preparation and Practice*, New York, Teachers College Press, 1993, p. 189-201.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, *La formation à l'enseignement. Les orientations. Les compétences professionnelles*, Québec, Gouvernement du Québec, 2001.

MINISTÈRE DU L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT DU QUÉBEC, *Statistiques de l'éducation*, Québec, Gouvernement du Québec, 2004.

PARIZEAU, M.-H., «Éthique et éthiques appliquées: l'émergence des théories composites», *Philosopher*, vol. 16, 1994, p. 133-143.

RICŒUR, P., *Lectures 1. Autour du politique*, Paris, Seuil, 1991.

SYLVAIN, L., *En quête d'une éthique de la relation éducative chez l'enseignant et l'étudiant au collégial*, Rapport de recherche PAREA, Collège de Sherbrooke, 2001.

STRIKE, K. A. et P. L. TERNASKY (dir.), *Ethics for Professionals in Education. Perspectives for Preparation and Practice*, New York, Teachers College Press, 1993.

Ce qui anime les profs de la FAC :



l'ambition de la connaissance



Fédération autonome du collégial

www.lafac.qc.ca

Christiane GOHIER est professeure titulaire au département d'éducation et de pédagogie de l'Université du Québec à Montréal et chercheure au Centre interdisciplinaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE).

gohier.christiane@uqam.ca

France JUTRAS est professeure titulaire en Fondements de l'éducation à la faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke et responsable de l'axe éducation au Centre interuniversitaire de recherche en éthique appliquée, le CIREA.

france.jutras@usherbrooke.ca

Luc DESAUTELS enseigne la philosophie au collégial, à L'Assomption, depuis 1984. Il s'intéresse particulièrement aux applications pédagogiques des technologies de l'information, aux questions d'éthique appliquée et à l'amélioration continue de la qualité en éducation.

luc.desautels@collanaud.qc.ca